

ARRETE DU MAIRE

Arrêté portant délégation de fonction – Délégation de signature – 6^{ème} adjointe

Madame Béatrice WOZNIAK

Nous, Nicolas DESFACHELLE, Maire de la Saint-Laurent-Blangy,

Vu le Code Général des collectivités et notamment les articles L2122-18 et L2122-20, qui confèrent au Maire le pouvoir, sous sa surveillance et sa responsabilité, de déléguer une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes en date du 20 mars 2026,

Considérant l'ampleur et la diversité des affaires de la commune,

Considérant que certaines affaires communales sont soumises à des délais,

Considérant la nécessité d'une collaboration active des Adjointes dans la gestion de ces affaires communales,

Considérant qu'à des fins de bonne marche des services municipaux et de continuité du service public, il est nécessaire que l'exercice de certaines fonctions et que la signature de certains actes et documents soient assurés par les Adjointes au Maire,

Arrêtons

Article 1 : Sous ma surveillance et ma responsabilité, Madame Béatrice WOZNIAK, 6^{ème} Adjointe au Maire reçoit délégation de fonctions au titre de l'article L2122-18 du CGCT pour la durée du mandat pour les domaines suivants : Commerce, Artisanat, Vie Associative non sportive, Fêtes, Egalité homme-femme.

À ce titre, elle dispose d'une délégation de signature et des attributions suivantes :

- Le soutien au commerce de proximité et à l'artisanat local, notamment l'accompagnement des commerçants et artisans immercuriens dans leurs démarches de développement et de maintien d'une offre commerciale de qualité sur le territoire
- Le suivi des relations avec les acteurs économiques locaux, les associations de commerçants et les partenaires institutionnels compétents en matière de développement commercial et artisanal
- L'animation et le développement de la vie associative non sportive, notamment le soutien aux associations culturelles, sociales, caritatives et de loisirs implantées sur le territoire communal
- Le suivi des demandes de subventions associatives, des conventions de partenariat et des mises à disposition de moyens matériels ou de locaux au bénéfice des associations non sportives

- Le suivi des fêtes et manifestations municipales, entre autres : les 4 jours de Fêtes, le Marché de Noël, la Ducasse...en lien avec les services municipaux, les associations et les partenaires locaux
- La mise en œuvre de la politique municipale en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, notamment la sensibilisation, la prévention des violences faites aux femmes et la promotion de l'égalité dans les pratiques et les actions de la commune
- Le suivi des partenariats avec les acteurs associatifs et institutionnels œuvrant en faveur des droits des femmes et de l'égalité

Pour ce faire, la signature des actes et pièces devra être précédée du nom, du prénom et de la qualité du signataire, ainsi que de la formule suivante : « pour le Maire et par délégation ».

Article 2 : En cas de conflit d'intérêts, réel ou apparent, entre les intérêts personnels de Madame Béatrice WOZNIAK et ceux de la commune, celle-ci en informera immédiatement le Maire par écrit, en précisant la teneur des questions pour lesquelles elle estime ne pas devoir exercer ses compétences. Le Maire désignera alors, par arrêté, un autre membre du Conseil Municipal ou un adjoint pour exercer les attributions déléguées concernées.

Article 3 : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera :

- Publié au recueil des actes administratifs
- Transmis au contrôle de légalité
- Notifié au délégataire
- Ampliation adressée au comptable de la collectivité

Fait à Saint-Laurent-Blangy le 23 mars 2026

Le Maire,

Nicolas DESFACHELLE



Le Maire,

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- Informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Notification faite le 23 mars 2026

Signature de l'intéressée

